



## Erreur sur un avis a tiers détenteur

Par **gromadaire56**, le **26/01/2012** à **11:44**

Bonjour,

j'ai reçu hier un courrier émanant du centre des impôts de Vannes ou je réside. Je m'attendais à ce courrier car je n'avais pas encore payé mes impôts sur le revenu (un oubli et pas une mauvaise volonté de ma part) . Je devais la somme de 444€ (404+40 pour le retard).

Au départ je devais 1024€ , mais après révision je ne devais plus que cette somme de 404€. Or sur le courrier d'avis a tiers détenteur que j'ai reçu hier il est inscrit que je devais la somme de 1024€ (+40€ pour le retard) et que j'avais remboursé la somme de 620€ , ce qui est totalement faux . Du coup je m'interroge sur la légitimité de ce courrier . Quelqu'un pourrait-il m'en dire plus? Dois-je contester cet avis à tiers détenteur ou pas ?

Merci d'avance pour vos réponses .

Cordialement,  
olivier